



STOP A L'ACHARNEMENT ! RELAXE POUR NOS 16 CAMARADES

N° 28 - Roissy, 09/2016



Les 27 et 28 septembres prochains, 16 salariés d'Air France se présenteront devant le tribunal de grande instance de Bobigny. 11 seront jugés pour avoir forcé l'ouverture de la grille du siège et 5 (déjà licenciés) concernant « l'affaire » dite de la chemise.

Depuis le 05 octobre 2015, aucune preuve de culpabilité n'a été apportée par la direction d'Air France : entretiens disciplinaires pour la forme, licenciement refusé par l'inspection du travail de notre camarade Vincent, fourniture de vidéos au directeur régional du travail qui démontrent son innocence.

Pour autant près d'un an après la manifestation du 05 Octobre 2015, l'acharnement continue : contestation de la décision de l'inspection du travail, recours gracieux refusé, etc.

Nous ne sommes pas dupes ! Le gouvernement et la direction d'Air France sont complices pour mener la même politique ultra libérale et criminaliser toute forme de résistance sociale. Ils veulent des salarié-e-s dociles qui acceptent leur sort avec résignation y compris face à des menaces de licenciements massifs au profit du capital.

« Casser » les salarié-e-s qui défendent leurs emplois, briser les élans sociaux, créer des peurs... la répression syndicale reste un des moyens patronaux pour freiner le développement des consciences.

Cet été, le jour de la promulgation de la Loi travail, la ministre validait dans le même temps l'autorisation de licenciement de notre camarade d'Air France.

C'est clairement une revanche du gouvernement qui, isolé face à l'opinion publique, joue la carte de la répression.

ET, peu importe que l'inspection du travail, via une décision étayée sur 4 pages ait refusé ce licenciement !

ET, peu importe les preuves de la non implication de notre délégué dans de prétendues « violences ».

ET peu importe que la colère des manifestants du 05 octobre soit justifiée et légitime.

La presse bien-pensante était présente aux ordres de ses patrons pour expliquer l'inexplicable, pour justifier l'injustifiable et pour conditionner ceux qui seraient dans le doute.

Le rouleau compresseur du politiquement correct est en route pour affronter le socialement indécent.

C'est notre liberté qui est violée, confisquée, nos droits bafoués. Sous la garde vigilante des cerbères bien-pensants.

Mais ne nous trompons pas, la peur doit être mise dans leur camp et ce ne sont pas les différentes condamnations politiques qui mettront au pas les travailleurs ! L'exemple est trop dangereux. C'est l'embrassement de la grogne qu'ils craignent. C'est le peuple qu'ils redoutent !

Nous sommes salarié-e-s et citoyen-ne-s et il est de notre devoir de s'opposer à la régression sociale !

Article 35 de la constitution – Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. - Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

Air France continue de taper très fort pour laver « l'honneur » de l'ex-DRH, aujourd'hui promu à la Holding et futur collaborateur de Vincent Bolloré. L'obsession d'Air France n'a pas faibli depuis le 5 octobre, sa volonté de se venger, suite à la diffusion en boucle des images dans les médias, n'est jamais retombée.

Nous avons assisté à un véritable acharnement qui n'est pas terminé puisque la direction, à grand renfort d'avocats, traîne les salariés en justice pour avoir défendu les 2900 suppressions d'emplois.

Face à une direction intransigeante, nous devons rester déterminé-e-s, uni-e-s, solidaires et exiger la relaxe et la réintégration de Vincent, Fabrice, Samir, David et Pascal.

La CGT Air France appelle l'ensemble des salarié-e-s à venir manifester :

**Grève de 1h à 24h le 27 septembre 2016 :
Pour les secteurs concernés : à
vos lois Diard !**

RENDEZ-VOUS CGT AIR FRANCE :

Mardi 27 septembre

Tribunal de Grande Instance de Bobigny :

173 av. Paul Vaillant Couturier

Caisse de solidarité en place en soutien à notre camarade Vincent :

www.lepotcommun.fr/pot/c70u3fq9

cgtairfrance.com



Tél. : 01 41 56 04 08 - Fax : 01 41 56 04 19 - courriel : contact@cgtairfrance.com

Cgt AirFrance

CGT AIRFRANCE

cgtairfrance